

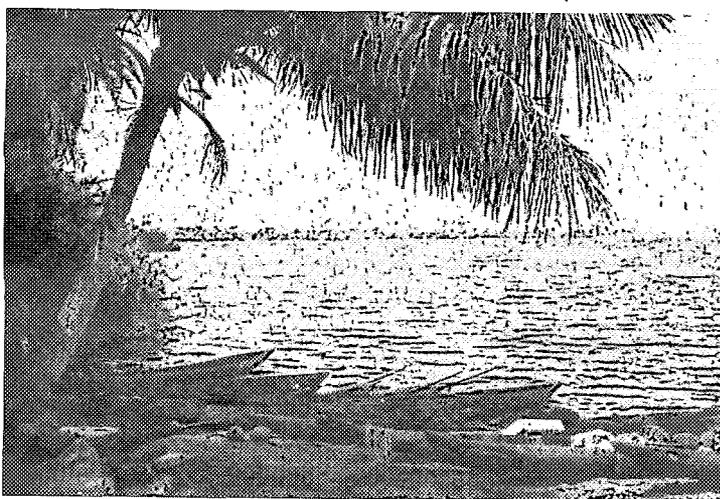
Évolution et impact socio-économique à travers l'exemple de la pêche en lagune en Côte d'Ivoire

par F. GERLOTTO⁽¹⁾, F. VERDEAUX⁽²⁾ et B. STEQUERT⁽¹⁾

Introduction

La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest, dont nous avons montré l'importance dans de précédents articles, semble caractérisée en particulier par une très grande faculté d'évolution et d'adaptation aux variations écologiques du milieu. Cependant, si dans certains cas les transformations observées dans la pêcherie paraissent bien liées à une telle adaptation, il arrive souvent que les évolutions qui se présentent soient inexplicables uniquement à partir de nos observations biologiques et écologiques. La pêche artisanale, qui emploie un grand nombre de pêcheurs et nécessite des investissements généralement faibles, est régie par un système socio-économique extrêmement complexe et très différent suivant les époques, les régions et les méthodes de pêche. Il est donc indispensable, pour une bonne compréhension du système de pêche artisanale en Afrique de l'Ouest, de démontrer les mécanismes sociaux et économiques sous-jacents.

Dans cette optique, les lagunes de Côte d'Ivoire (fig. 1) présentent un caractère exemplaire pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, il s'agit d'une pêcherie très complexe où tous les types d'engins sont en concurrence. Le milieu lui-même est également un condensé de ce que l'on peut rencontrer en Afrique : zones urbaines, régions hautement industrialisées et régions encore naturelles se succèdent sur de courtes distances. C'est en outre une pêcherie très ancienne dont l'évolution historique a pu être suivie.



Le milieu lagunaire en Côte d'Ivoire

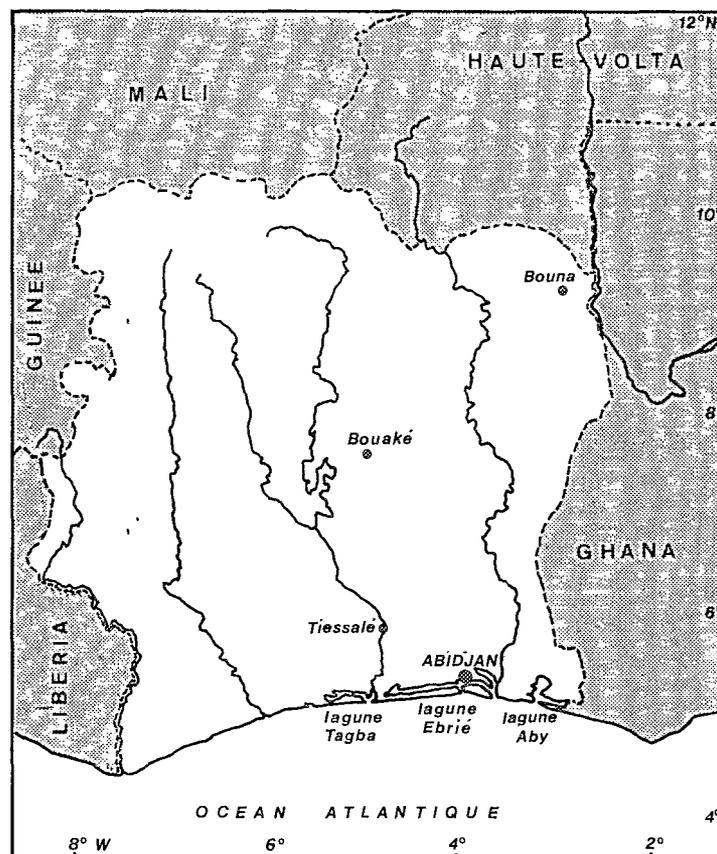


Fig. 1. — La Côte d'Ivoire et son système lagunaire

Les impacts de la colonisation, de l'indépendance et de l'effort de développement des vingt dernières années se sont faits sentir sur ce milieu lagunaire de façon particulièrement nette. En effet, ces zones de haute productivité sont l'objet de bien des convoitises et l'avenir de la pêche artisanale sur ces plans d'eau dépend de nombreux facteurs plus faciles à étudier dans le milieu lagunaire, fermé et de dimensions réduites, qu'en pleine mer, bien qu'ils soient fondamentalement les mêmes.

Conscient de ces évolutions et de la richesse que représente un tel milieu, le gouvernement ivoirien a lancé depuis 1974 un programme de recherche sur les lagunes qui permet à l'heure actuelle d'avoir une assez bonne connaissance de ce milieu.

Si les mécanismes décrits à propos des systèmes lagunaires ivoiriens ne s'appliquent pas tous à la pêche artisanale maritime, ils présentent cependant une bonne image de ceux que l'on est appelé à rencontrer sur la côte d'Afrique.

(1) Océanographes ORSTOM, C.R.O.D.T., B.P. 2241, Dakar (Sénégal).

(2) Ethnologue ORSTOM, B.P. 4293, Abidjan (Côte d'Ivoire).

28 NOV. 1983

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 3931 ex 1

Cote : B

à part de « La Pêche maritime » de janvier 1980.

Production

Description et estimation de la production

Sans revenir sur une description des différents engins de pêche artisanale donnée dans nos précédents articles, rappelons que c'est dans ce domaine de la pêche que l'imagination s'est le plus manifestée et que tous les modes de pêche ont un représentant au niveau artisanal, que ce soient les sennes, les filets maillants, les nasses, éperviers, palangres, lignes, pièges, récifs artificiels, etc.

Plus de trente engins et toutes leurs variantes sont utilisés en lagune Ebrié. L'essentiel des débarquements est dû à cinq catégories d'engins dont l'une nécessite pour son emploi une équipe de pêcheurs (sennes de rivages ou tournantes) et les quatre autres sont individuelles (les palangres, les éperviers, les filets maillants et les filets à crevettes; tabl. 1). D'autres engins peuvent avoir une importance numérique ou sociologique non négligeable (il existe plusieurs milliers de nasses par exemple), mais leurs apports, très faibles comparés aux précédents, sont difficilement chiffrables.

Tableau 1. — Caractéristiques générales de la pêche lagunaire en Côte d'Ivoire

Type d'engin	Nombre d'engins	Pêcheurs		Nombre sorties (2)	Rendements (kg)	Production totale (t)	Coût de l'engin (en F CFA)
		Nombre (1)	Pays d'origine (4)				
Senne	120	1 000	Ghana, Togo, Côte-d'Ivoire	40	450	6 000	1 000 000
Filet maillant (25 mm).	11 000	2 000	Côte-d'Ivoire	10	6(3)	2 000	21 000
Filet crevettes	4 800	600	Bénin	70	2	2 200	—
Filet maillant (40 mm).	600	300	Côte-d'Ivoire	5	5(3)	100	35 000
Filet maillant (90 mm).	2 000	1 000	Côte-d'Ivoire	5	5(3)	650	50 000
Palangre ...	1 300	1 000	Côte-d'Ivoire	20	2	150	6 à 12 000
Ligne maillenne	250	250	Mali	90	2	120	—
Epervier ...	3 200	3 000	Côte-d'Ivoire	10	10	100	4 000
Nasse	10 000	500	Côte-d'Ivoire	—	—	—	—

- (1) Un même pêcheur peut avoir plusieurs types d'engins.
 (2) Le nombre de sorties est exprimé en % de jours ouvrables.
 (3) Rendement par filet de 100 m et par nuit de pêche.
 (4) Sur un total de 4 800 pêcheurs, il y a en lagune 3 500 Ivoiriens, 600 Béninois, 50 Togolais, 400 Ghanéens et 250 Maliens.

Tableau 2. — Prises et prix par espèces pour 1975 dans la lagune Ebrié

Espèces	Prises totales (en tonnes)	Prix au kilo frais (en F CFA)
Ethmaloses	6 680	40
Machoirons	307	530
Carpes	423	250
Elops	377	150
Trachynotes	44	400
Gerres	36	50
Callinectes (crabes)	2 200	—
Crevettes	400	250
Sardinelles	40	100
Divers	270	—

Les 4 800 pêcheurs, professionnels, semi-professionnels et occasionnels travaillant sur cette lagune débarquaient en 1975 environ 10 000 t de poissons et crustacés. Si la lagune, comme la plupart des milieux tropicaux, compte de nombreuses espèces, l'essentiel de la production porte sur quelques-unes seulement (tabl. 2). On voit que les espèces capturées peuvent être réparties en deux groupes : espèces bon marché (ethmaloses, sardinelles, etc.) et espèces chères ; parmi ces dernières, un certain nombre est capturé en toutes petites quantités (mulets, barracudas, capitaines, etc.), mais l'essentiel concerne le « machoiron » (*Chrysichthys sp.*) ou poisson-chat de lagune et les « carpes » (Cichlidés). La pêche est en outre sujette à des fluctuations saisonnières dues aux variations naturelles du milieu.

La lagune Ebrié comprend deux zones distinctes (fig. 2) :

— la région du canal de Vridi où la faune, plutôt marine, est disponible surtout en saison sèche, de décembre à juin (forte salinité), comme le montrent les variations de rendements des sennes de Vridi (fig. 3) ;

— le fond de la lagune dont les espèces plutôt dulçaquicoles, abondantes surtout en saison de crues, sont responsables des variations de rendements des sennes de Tiébissou.

Pour compenser ces variations importantes, les pêcheurs ont été amenés à se livrer à plusieurs expédients ; lorsque cela leur est possible, ils changent de lieu de pêche : ainsi les pêcheurs de Vridi peuvent se rendre en mer lorsque les rendements baissent en lagune. Pour les pêcheurs des autres localités, ceci est assez exceptionnel ; en effet, ils se déplacent très peu à l'intérieur de la lagune car chaque village a ses eaux réservées. Ne pouvant suivre le poisson, les pêcheurs individuels sont alors souvent contraints de changer d'engin de pêche, afin d'exploiter les espèces disponibles du moment. Un pêcheur pourra par exemple utiliser un filet maillant à mailles de 25 mm en saison sèche, afin de capturer ethmaloses et sardinelles, et un filet à mailles de 90 mm en saison de crue pour s'assurer des prises de capitai-



Retour de pêche d'un filet maillant (mailles de 90 mm) pendant la saison de crue. La capture se compose d'un capitaine et de deux machoirons.

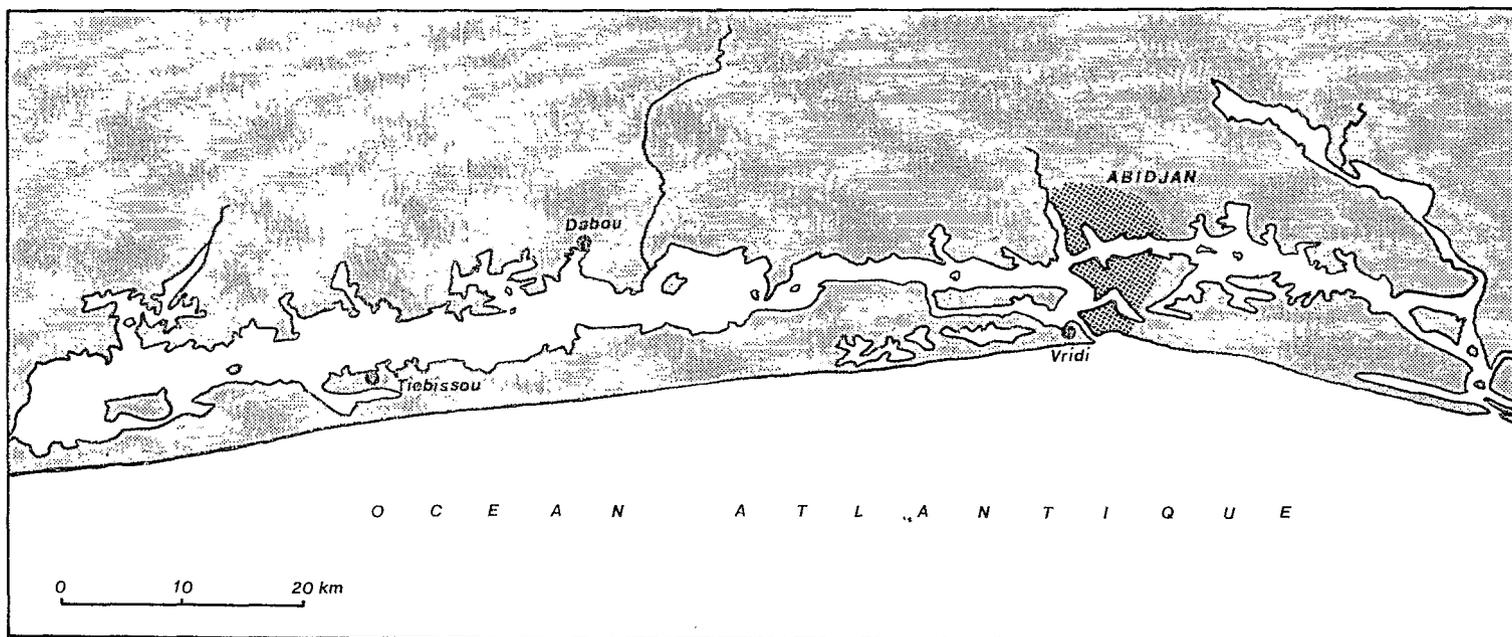


Fig. 2. — La lagune Ebrié

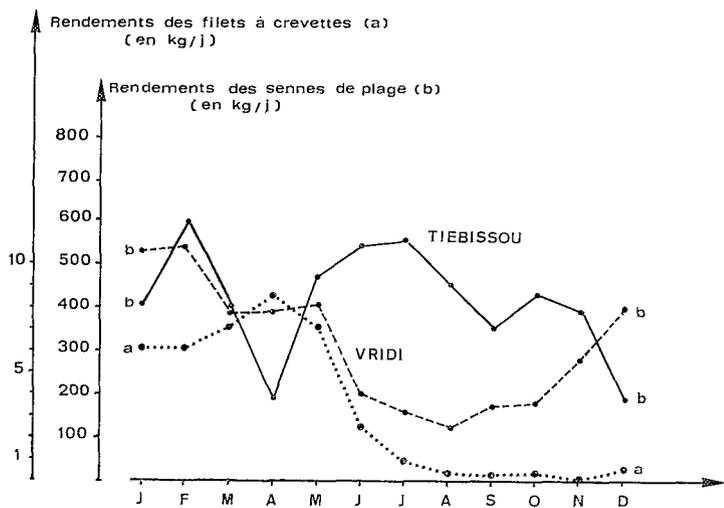


Fig. 3. — Variation de rendements des principaux engins en différents points de la lagune Ebrié

nes ou de gros machoirons. Les sennes tournantes, pêchant en pleine eau au centre de la lagune, sont les seuls engins pouvant se déplacer sur de grandes distances à l'intérieur de celle-ci. Ces sennes s'attaquent principalement aux ethmaloses qui sont plus facilement repérables en surface ; liées à cette espèce, elles sont obligées d'en suivre les déplacements.

Quant aux sennes de plage, la nature du milieu et les coutumes locales leur interdisant tout déplacement, elles subissent passivement ces variations. Ce sont cependant les engins les moins sensibles aux fluctuations annuelles, car leur construction et leur mode de pêche leur permettent d'exploiter la totalité des espèces présentes quelles qu'elles soient ; elles sont peu sélectives.

Distinction des deux modes de pêche artisanale

La pêche artisanale lagunaire recouvre une grande variété de techniques. Cependant, comme dans le cas plus général de la pêche artisanale maritime, elles peuvent être classées en deux grandes catégories : pêche individuelle et pêche collective au grand filet, qui s'opposent selon quatre critères, à savoir :

- le rapport avec le milieu, c'est-à-dire le mode d'utilisation de l'espace lagunaire et les conséquences des techniques utilisées sur les stocks exploitables ;
- les caractéristiques sociologiques des différentes catégories de pêcheurs ;
- les rendements des engins ;
- la rentabilité de ces mêmes engins.

Cette opposition n'est pas seulement technique puisque les tenants de l'une ou l'autre forme de pêche sont en concurrence sévère en ce qui concerne les territoires exploitables, concurrence pouvant aller jusqu'à des affrontements violents.

Rapport avec le milieu

— *Pêche individuelle* : la quasi-totalité des engins de cette catégorie est de type passif (pièges, qu'ils soient mobiles ou fixes). Posés le soir et relevés le matin, les pièges mobiles utilisent des emplacements relativement bien définis selon l'espèce recherchée : différentes profondeurs, types de fond (boue, sable, roche). Les pièges fixes utilisent en permanence certains espaces, côtiers la plupart du temps. Ces engins ont également en commun d'être

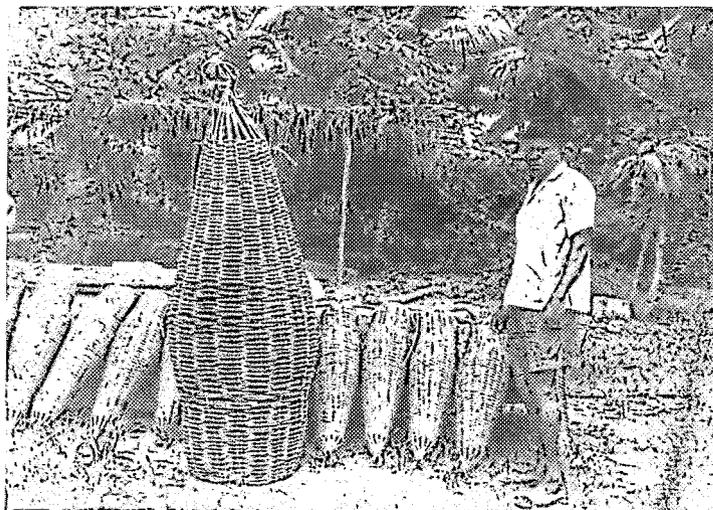


Photo R. Briet

Quelques types de nasses utilisées en lagune Ebrié

sélectifs aussi bien sur la nature que sur les tailles des espèces capturées (filets maillants). En résumé, ces engins, spécialisés de par leurs lieux et mode d'utilisation, forment autant de terroirs lagunaires distincts qu'il y a d'espèces exploitables. Notons cependant que, depuis peu, les éperviers, engins individuels actifs, ont regagné la faveur des pêcheurs qui les avaient abandonnés pendant quelques années au profit des filets maillants ; ces derniers sont actuellement menacés par les attaques de crabes qui les détériorent rapidement.

— *Pêche collective (sennes)* : les deux types de « grands filets », sennes de rivages et sennes tournantes, ont en commun d'être des engins actifs qui capturent tout ce que contient le volume d'eau encerclé, et ce avec d'autant plus d'efficacité que les mailles utilisées sont très petites (12 à 26 mm étirées). Il s'agit donc d'engins non sélectifs aussi bien en ce qui concerne les espèces capturées que leurs tailles.

Pour se déployer, une senne de rivage, longue de 1 000 m et haute de 10 m, a besoin d'un espace vierge de toute autre forme de pêche d'environ 5 à 7 hectares. Les sennes tournantes ont, en revanche, besoin de moins d'espace mais de plus grandes profondeurs pour manœuvrer.

Si les deux types de grands filets apparaissent complémentaires, on voit que déjà, à travers le mode d'exploitation du milieu, engins individuels et engins collectifs s'opposent et tendent à s'exclure mutuellement.

Caractéristiques sociologiques des différentes catégories de producteurs

— *Pêche individuelle* : hormis les pêcheurs maliens peu nombreux, ce type de pêche est surtout le fait des autochtones. En lagune Ebrié, on peut estimer à environ 2 000 les autochtones qui pratiquent cette pêche en association avec d'autres activités : plantations commerciales et produits vivriers. En dehors des travaux agricoles, la vie villageoise implique un certain nombre d'obligations sociales réduisant le temps consacré à la pêche, même pour ceux ne vivant que de cette activité.

— *Pêche au grand filet* : les filets appartiennent pour la plupart à des allochtones (*). Les propriétaires ont souvent d'autres sources de revenus et sont presque toujours absents des lieux de pêche. Le grand filet est donc, dans bien des cas, un placement spéculatif.

La main-d'œuvre (10 manœuvres par filet) est composée à 99 % d'allochtones qui sont dans leur quasi-totalité étrangers (Ghana, Togo, Mali, Haute-Volta). A titre d'exemple, en 1975, les 77 filets de la zone ouest de la lagune étaient manœuvrés par 800 étrangers environ. Ces migrants, jeunes et célibataires pour la plupart, n'ont pas d'attaches ni d'obligations sociales dans la région.

Pratiquée à plein temps, cette forme de pêche donne lieu à une activité plus régulière et plus intense que la précédente. Pourtant, il est difficile de qualifier de « spécialistes » l'ensemble de ces pêcheurs puisqu'environ 20 % de la main-d'œuvre sont constitués d'originaires des régions du Nord n'ayant jamais pratiqué cette activité auparavant et n'y restant que peu de temps. Il s'agit donc souvent plus de manœuvres que de vrais pêcheurs.

Rendements des engins

— *Pêche individuelle* : étant donnée la diversité des engins, il est difficile d'avancer une prise moyenne pour l'ensemble de cette forme de pêche. Pour un filet maillant de 100 m de long à mailles de 25 mm, les prises ont été évaluées à 5,8 kg par sortie de pêche en 1975. Cette même année, sur une production globale pour la lagune Ebrié d'environ 8 000 t de poissons, la part de la pêche individuelle était estimée à 2 000 t, soit le quart de la production totale. Notons à ce propos que les rendements ont notablement diminué depuis.

— *Pêche au grand filet* : en 1975, des relevés effectués en lagune Ebrié donnaient une capture moyenne légèrement inférieure

à 500 kg de poisson par sortie de pêche. Un filet prend environ 80 fois plus que l'engin individuel précité. Ramené à une échelle comparable, on constate qu'un manœuvre non spécialisé sur un grand filet produit 8 fois plus de poissons qu'un pêcheur individuel de métier : 48 kg contre 5,8 kg en moyenne par sortie. Des variations importantes de rendements ont apparu par la suite (fig. 4), sans que cette conclusion soit infirmée pour autant.

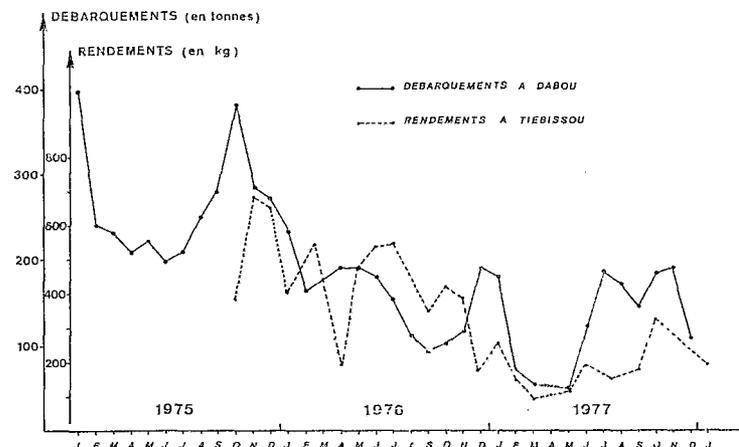


Fig. 4. — Evolution des débarquements à Dabou et des rendements à Tiébissou de 1975 à 1977

La comparaison des rendements des deux types d'engins fait apparaître les véritables fondements de l'opposition entre les deux modes de pêche : 800 manœuvres de grand filet prennent autant de poissons que ne le feraient 6 800 pêcheurs individuels. L'utilisation des grands filets aboutit à l'équivalent lagunaire d'un accaparement foncier.

Rentabilité des engins

— *Pêche individuelle* : les rentabilités des différents engins individuels sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Engins	Rapport brut moyen/sortie (en F CFA)	Nombre de sorties nécessaires à l'amortissement
1/2 Syndicat (1)	3 700	13,2
Bambous creux	3 500	7,3
Filet à sardinelle	2 800	7,4
Petits hameçons	2 600	2,4
Filet à capitaine	2 100	23,5
Filet à trachinote	1 800	18,6
Grands hameçons	1 200	9,9
Epervier	1 000	4,1

(1) C'est le nom donné en lagune Ebrié à un certain type de filet maillant de taille moyenne.

Il faut noter qu'il s'agit de l'amortissement net, les frais de fonctionnement étant négligeables et les frais « d'équipage » évidemment nuls.

— *Grand filet* : en moyenne, un grand filet a un rapport brut de 90 000 F par sortie, soit 145 000 F par semaine et 7 millions CFA environ par an. Un tel filet procure sa valeur moyenne d'achat en 12,5 sorties. Cependant, les frais de fonctionnement (les réparations sont effectuées ici par des spécialistes) et d'équipage allongent le temps d'amortissement qui est ainsi estimé à une année. A nombre de sorties égal, soit 1,6 par semaine dans notre exemple, l'engin individuel moyen rapporte 3 fois moins qu'un manœuvre travaillant sur un grand filet.

(*) Individus, ivoiriens ou étrangers, n'appartenant pas à la population du village riverain.

Engins	Valeur approximative en F CFA/an
Petits hameçons	240 000
1/10 senne	700 000

Pour les captures réalisées par ces deux types de pêche, leur écart en valeur est bien moindre que leur écart pondéral ; cela s'explique par la proportion plus grande d'espèces chères prises par les engins individuels.

Commercialisation

Transformation

Jusqu'à un passé récent, les poissons avaient deux destinations exclusives : la consommation sur place des produits frais et le fumage des produits destinés à l'expédition sur les marchés. A ces deux destinations s'en sont récemment ajoutées d'autres qui ont été rendues possibles par l'utilisation des moyens modernes de conservation par le froid. Néanmoins, l'essentiel du poisson pêché en lagune est encore fumé. Il existe deux sortes de fumages, différant uniquement par leur durée : le fumage long et le fumage court.

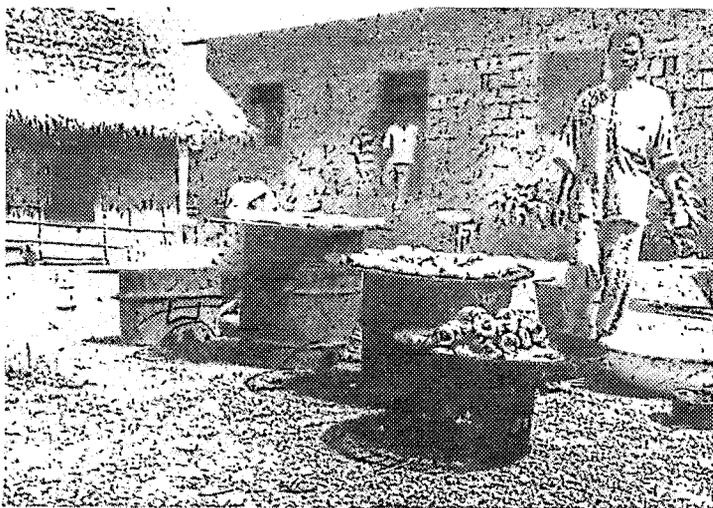


Photo R. Briet

Le fumage du poisson (fumage court)

Ce dernier a pour objectif principal de donner du goût au poisson sans trop en modifier la texture. Le produit ainsi traité se conserve quelques jours seulement. Il s'agit, pour la plupart du temps, d'espèces coûteuses. Cette méthode consiste à disposer les poissons sur un treillis métallique à environ 1 m au-dessus d'un foyer alimenté en bois de chauffage auquel on ajoute des écorces de noix de coco, des palmes sèches, etc. L'opération dure quelques heures, une journée au plus.

Le fumage long, pour sa part, tout à fait identique au précédent quant aux méthodes, dure trois à quatre jours et fournit un produit parfaitement desséché qui peut se conserver plusieurs mois dans les conditions ambiantes. Ce genre de fumage se fait généralement pour les espèces bon marché.

Depuis peu ont été introduits en lagune des méthodes de conservation et commercialisation des produits de la pêche par le froid. L'une de ces méthodes concerne les crevettes qui sont ramassées chaque matin dans les campements de pêcheurs béninois et acheminées vers des usines de conditionnement d'où elles sont ensuite expédiées congelées vers l'Europe. L'autre méthode touche certains poissons appréciés frais ; des pinasses de transport pleines de glace dans les villages de pêcheurs et remportent le soir ces glacières où sont conservés carpes et machoirons, destinés au marché d'Abidjan essentiellement.



Photo R. Briet

Pinasses de transport en lagune Ebrié

Les réseaux commerciaux

Le fumage et le commerce des poissons sont des activités uniquement féminines. Cette spécialisation des femmes n'est pas propre à la lagune Ebrié. Elle se rencontre en Afrique dans tous les cas où le poisson est destiné à la consommation locale sous forme traditionnelle.

A l'origine, le fumage était assimilé à un travail domestique, donc féminin, mais qui était rémunéré. Chez les autochtones de la lagune Ebrié, un pêcheur était tenu de remettre la totalité de sa pêche, ainsi que celle de ses fils non mariés, à sa femme ; celle-ci la fumait et recevait en retour une part sur le produit de la vente. En contre-partie, les femmes n'avaient pas le droit de posséder de pirogues et ne devaient pas aller acheter le poisson sur l'eau auprès des autres pêcheurs. Cette répartition des tâches à l'intérieur des unités de production familiales avait pour résultat, sinon pour fonction, d'interdire pratiquement toute vente par les cadets et autres catégories sociales dépendantes, en dehors du contrôle des aînés (pères, chefs de cour, doyens de famille). Corrélativement, les circuits de commercialisation étaient très personnalisés et le marché subdivisé en catégories ; celles-ci s'identifiaient, semble-t-il, aux différentes localités qui se spécialisaient dans telle espèce particulière en fonction des caractéristiques du territoire lagunaire exploité.

Arrivées en lagune Ebrié à la suite de la pénétration coloniale française, des femmes venues de l'Est amenèrent une modification importante dans cette organisation. Achetant directement



Photo R. Briet

Commercialisation du poisson par les femmes dès le retour des pêcheurs

le poisson sur l'eau auprès des pêcheurs, elles ne tardèrent pas à provoquer une révolte des femmes autochtones qui obtinrent le droit d'aller faire de même.

Actuellement, le commerce est libre et le poisson est vendu par le pêcheur à toutes femmes se présentant. Celles-ci le revendent soit au détail, soit en gros, dans les centres urbains de la région d'où il est partiellement réexpédié vers l'intérieur. Si certaines femmes passent des accords avec les producteurs, dans son ensemble le circuit est fluide et peu contrôlable.



Exemple de transport du poisson fumé vers les différents marchés

Valeur ajoutée

Cette fluidité du circuit s'accompagne de situations de départ très différentes pour les commerçants. C'est ainsi que la proximité plus ou moins grande d'Abidjan, la possibilité de se procurer gratuitement du bois ou la nécessité de l'acheter, l'emploi de manœuvres journaliers ou l'utilisation de main-d'œuvre familiale peuvent faire varier les coûts de production de façon sensible.

Aussi l'évaluation de la valeur ajoutée par le fumage et la distribution, présentée ici, n'est-elle qu'indicative. En règle générale, on considère que le poisson perd les deux tiers de son poids au fumage. Là aussi, il faudrait tenir compte des variations selon les espèces. Quoi qu'il en soit, le prix de départ pour tenir compte de la valeur ajoutée d'un kilogramme de poisson fumé est trois fois supérieur à celui du kilogramme de poisson frais.

Dans le tableau suivant présentant la répartition des postes dans le prix final du poisson fumé, les coûts de production comprennent l'amortissement du four (négligeable), l'achat de bois de chauffage, les différents transports, le pesage, la taxe municipale de marché. Les valeurs exprimées ici proviennent des résultats obtenus lors de deux jours d'enquête successifs.

Jour d'enquête	Produit de base	Coûts de production	Bénéfice net	Prix de vente
N° 1	71,9 %	21,4 %	6,6 %	100
N° 2	57,1 %	21,8 %	21,0 %	100

Les variations constatées entre les jours 1 et 2 ne sont dues qu'aux fluctuations du marché, les coûts de production restant identiques. La valeur ajoutée peut donc varier d'un jour à l'autre de 28 % à 42,8 %. Ces variations seraient plus considérables si l'on introduisait les autres facteurs de variabilité que sont la saison, les espèces, etc.

Evolution de la pêche artisanale

Comme cela s'est produit pour la pêche artisanale maritime (Ghana et Sénégal, par exemple), la pêche lagunaire s'est modifiée avec le temps. Cette évolution s'explique en partie par des variations du milieu, mais surtout par des bouleversements sociaux.

Les indices d'évolution biologique et causes de cette évolution

Le milieu lagunaire a toujours été instable, mais depuis qu'il subit fortement l'action humaine, ces perturbations écologiques ont pris une ampleur nouvelle et ont surtout perdu leur caractère cyclique. Plusieurs indices de ces perturbations ont été décelés, par exemple le changement dans les proportions des différentes espèces et la baisse des rendements des engins de pêche.

Changement des proportions des espèces

Si certaines espèces semblent avoir pratiquement disparu, ou du moins être reléguées dans le fond dessalé de la lagune, d'autres, en particulier les crabes (*Callinectes latimanus*), ont pris une importance considérable et ce, à la suite de l'ouverture du canal de Vridi. En règle générale, on peut considérer que ce changement s'est effectué au détriment des espèces plutôt liées aux eaux douces ou faiblement saumâtres et à l'avantage des espèces liées aux eaux marines ou fortement saumâtres.

Baisse des rendements des engins de pêche

Il est très difficile d'obtenir des données anciennes sur les rendements des engins de pêche qui soient suffisamment fiables. Néanmoins, il a été possible d'estimer à plus de 100 kg par jour de pêche les rendements moyens d'un épervier dans la région d'Abidjan pour la période située avant l'ouverture du canal de Vridi (1954) ; ils dépassent rarement 10 à 20 kg par jour en 1974. Il semble donc qu'il y ait eu un appauvrissement du milieu lagunaire depuis les années 50. Sur une plus courte période (de 1975 à 1977), on a pu assister à une baisse importante des rendements des engins collectifs dans l'ensemble de la lagune, à l'exception de la région proche du canal de Vridi (fig. 4).

Raisons socio-économiques mises à part, la baisse des rendements s'explique par deux types de causes. Les unes sont dépendantes des conditions d'exploitation, les autres, indépendantes de la pêche, sont liées aux bouleversements écologiques du milieu.

— *Causes dépendantes* : c'est évidemment l'arrivée massive des engins collectifs non sélectifs qui est la plus importante cause des baisses de rendement observées ces dernières années. A cette première cause peut probablement s'ajouter l'effet des autres engins, tels que les filets à crevettes dont nous avons décrit le mode de pêche dans un précédent article et qui capturent des quantités non négligeables de juvéniles.

— *Causes indépendantes* : elles sont également importantes et agissent de deux façons, soit brutalement par un changement cataclysmique des conditions écologiques (ouverture du canal de Vridi, par exemple), soit de façon plus progressive, par une pollution lente du milieu (urbanisation, grandes plantations industrielles, etc.). Quoi qu'il en soit, ces causes ont contribué à déséquilibrer un milieu par nature déjà instable.

Evolution socio-historique et innovations techniques

Evolution des techniques

En schématisant, on peut distinguer trois périodes dans l'évolution de ces techniques : la période pré-coloniale qui se limite à la fin du XIX^e siècle, l'ère coloniale qui débute véritablement après 1900 et la période actuelle marquée par l'indépendance et dont les effets se font sentir à partir de 1964.

a) Période pré-coloniale

Deux types d'engins (collectifs et individuels) coexistent dans chaque village.

● *Collectifs* : ce sont d'abord les pêcheries barrages construites et entretenues par le village ou la famille selon leur importance. Les fruits de cette pêche étaient destinés à alimenter en or, pagnes et armes les différents trésors. De grands filets tirés, de taille plus réduite que les filets actuels (6 à 7 hommes seulement étaient nécessaires pour le manipuler) et tissés en fibres végétales, étaient également fabriqués et utilisés dans le cadre du lignage (1). Le produit de la pêche était ici destiné au trésor familial sous le contrôle des aînés.

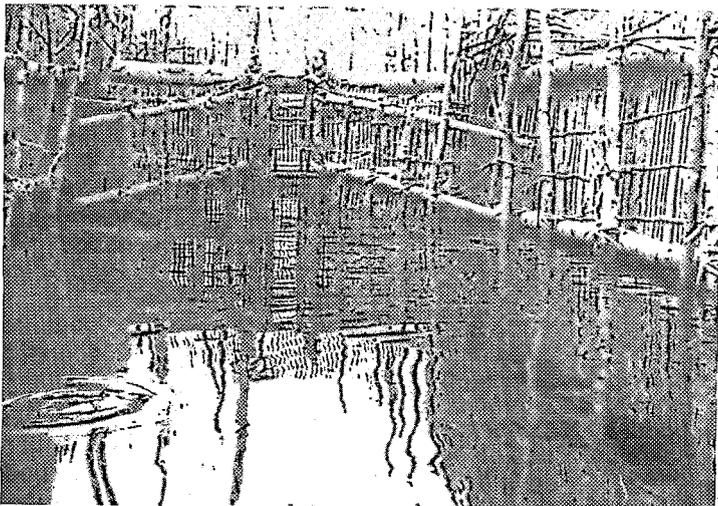


Photo R. Briet

Intérieur d'une pêcherie-barrage

● *Individuels* : les engins fabriqués et manipulés individuellement étaient l'épervier, les nasses, les bois creux et les lignes de fond. Les différents filets maillants qui sont actuellement utilisés n'existaient pas. Ces engins individuels étaient marginaux par rapport aux précédents et servaient surtout à l'alimentation quotidienne. Par contre, la production des engins collectifs était essentiellement destinée à la vente.



Photo R. Briet

Préparation de bambous creux (engin de pêche individuel)

Pour la lagune Ebrié, le poisson était vendu jusqu'à Tiassalé (100 km au nord). Le poisson pêché dans les lagunes de l'Est était expédié à Kumassi (Ghana actuel) et jusqu'à la cité marchande de Bouna, au nord de la Côte d'Ivoire.

(1) Lignage : ensemble de parents issus d'une même souche.

b) L'ère coloniale

Dès le début de la colonisation, d'importants changements interviennent dans les pratiques de pêche. Les grands filets sont très rapidement abandonnés au profit d'un développement des engins individuels. Les fils de coton, introduits par les Européens, permettent l'invention de nouveaux engins tels que les filets maillants de différentes sortes. Pour les mêmes raisons, les pêcheries fixes disparaissent mais plus progressivement. La disparition est accélérée par le déboisement progressif de la région, mais aussi par l'ouverture du canal de Vridi qui a permis aux tarets d'envahir la lagune.

c) La période actuelle

C'est celle de la construction nationale. On voit intervenir à partir des années 60 (surtout à partir de 1964-69) des changements qui touchent l'ensemble du système de production régional. La pêche devient alors un élément secondaire, des plantations industrielles ou villageoises se développent rapidement (palmier, café, cocotier, cacao, etc.). Dans le même temps, réapparaissent sur la lagune les grands filets (sennes).

En 1969, le partage des eaux lagunaires en zones autorisées aux grands filets et zones réservées à la pêche individuelle (zones dont les limites sont perpétuellement contestées) est officialisé par les autorités régionales.

Ce retour aux engins collectifs n'est qu'apparent. Les grands filets actuels s'opposent tout autant à la pêche individuelle qu'aux engins collectifs de la période pré-coloniale.

Interprétation de l'évolution

Il nous faut montrer à quoi correspondent les deux grands changements intervenus dans les pratiques de pêche.

a) Développement de la pêche individuelle

L'introduction du fil de coton et des hameçons métalliques ont rendu plus efficaces et plus durables les engins individuels. Dans le même temps, la perte de contrôle des aînés sur l'activité commerciale des femmes a entraîné la perte du contrôle du circuit de commercialisation et, par voie de conséquence, de la production de poisson par les jeunes gens. En effet, jusqu'à ce qu'il soit marié (à partir de 30 ans), un fils devait (et doit toujours mais cette obligation est devenue plus théorique) remettre la totalité de la production à son père. On a déjà signalé que le produit des engins collectifs était totalement contrôlé par les doyens de lignage. Il faut cependant ajouter que le travail sur ces engins était effectué par les jeunes, fils et neveux.

On eut beau tisser les grands filets en fil de coton, cela ne fit pas revenir les jeunes gens à cette forme de pêche. Eux-mêmes étaient désormais incités à fabriquer de petits filets individuels qui présentaient à leurs yeux l'avantage décisif de permettre, au moins en partie, la commercialisation de leur production en dehors du contrôle des aînés.

En tant que forme de production piscicole dominante (à cette époque), la pêche individuelle, loin d'être traditionnelle, a donc été l'expression d'une étape historique. Les membres des sociétés villageoises y prirent, sur le plan économique, une certaine distance par rapport aux liens de « solidarité » de leurs groupes d'appartenance familiaux. Ils devinrent des producteurs autonomes face à un marché devenu directement accessible.

b) Introduction d'une logique de capitalisation dans la production piscicole artisanale

Entre 1964 et 1975, le nombre de grands filets dans la lagune s'est accru de 360 %. Il est clair que cette pénétration massive des grands filets, malgré l'abandon progressif de la pêche individuelle, a considérablement accru l'effort global de la pêche dans la région. A moins d'une augmentation parallèle et peu probable des stocks disponibles, un tel accroissement de l'effort de pêche n'a pu qu'entraîner une baisse des rendements unitaires des engins.

On a déjà signalé que ce petit capitalisme rural entraînait l'équivalent d'un accaparement foncier. Reste à savoir qui accède à cette position et comment cela se passe.

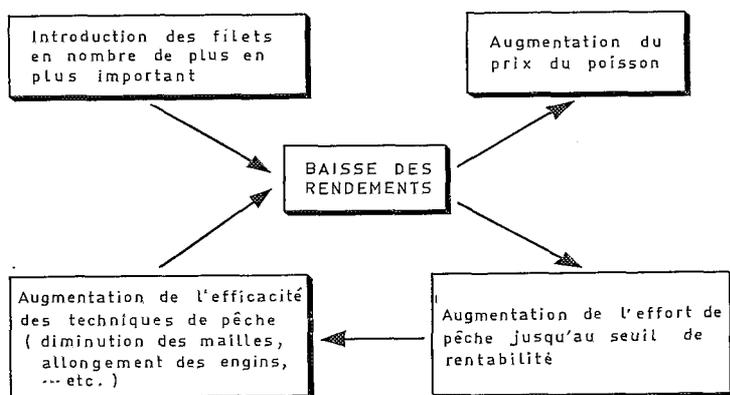
L'opposition pêche individuelle-grands filets n'est pas seulement l'expression d'un soit disant « dualisme » technique mais aussi celle de deux catégories sociales antagonistes ; les petits producteurs d'une part, les détenteurs de petits capitaux d'origine urbaine d'autre part. L'exemple suivant, pris dans un village, illustre clairement le caractère social de cette opposition : le plus gros planteur du village a voulu acheter une senne pour l'utiliser dans les eaux du village. Les revenus que lui procurent ses plantations et les salaires de ses fils dépendants, citadins (qui lui ont déjà permis de créer ses plantations) l'autorisaient à obtenir un crédit bancaire. Les pêcheurs individuels du village, qui sont pour la plupart de jeunes pères de famille n'ayant d'autre ressource que cette activité pour subsister et scolariser leurs enfants, s'y sont opposés avec succès.

Les actuels propriétaires de sennes sont le plus souvent des individus d'âge mûr (45-50 ans) ayant pu accéder au crédit, soit parce qu'ils sont eux-mêmes salariés citadins, soit parce que leurs dépendants sont salariés et leurs ont fourni les fonds ou l'aval nécessaire auprès des banques. Il s'avère, en outre, que ces filets changent fréquemment de mains. Tout se passe comme si cette forme de pêche était une activité passagère permettant d'amasser en peu de temps les fonds nécessaires à des investissements plus durables (immobilier, par exemple).

Cette orientation spéculative de la pêche a été rendue possible par le développement très rapide d'Abidjan qui a fait croître très fortement la demande en poisson et provoqué une montée régulière des prix qui semble avoir compensé, au moins partiellement, les baisses de rendements des engins.

Logique d'accaparement et épuisement des stocks

Ce qui précède montre que les conditions sociales, économiques et écologiques propices à un processus de surexploitation conduisant à l'épuisement des stocks sont réunies. Ce processus peut se résumer par le schéma suivant :



Ainsi, la logique de capitalisation introduite par les grands filets aboutit-elle à une série de ruptures d'équilibre que des adaptations techniques et économiques permettent un temps de masquer mais qui tend, à terme, vers une rupture définitive, du moins irratrapable techniquement. L'effort de pêche doit alors cesser ou très fortement diminuer pour que le stock se reconstruit de lui-même, s'il le peut encore.

Ce genre de cycle favorisant les engins non sélectifs au détriment des engins sélectifs, on assiste dans un premier temps, sur la lagune Ebrié, à une marginalisation des pêcheurs individuels de métier qui tend vers leur expropriation complète. C'est ce qui semble s'être produit sur une autre lagune ivoirienne où l'introduction des grands filets est plus ancienne. Dans un second temps, les prélèvements sur les stocks continuant à être excessifs, les grands filets à leur tour pourraient être appelés à disparaître et la pêche sévèrement contingentée. C'est d'ailleurs ce qui paraît le plus probable actuellement.

Conclusion

Contrairement à ce qui se passait autrefois, il est clair que, de nos jours, la pêche artisanale africaine subit les mêmes contraintes que la pêche en général, où l'élément moteur est devenu le développement d'une économie marchande basée sur le seul profit immédiat. Le résultat normal de ce processus est, sinon la dégradation complète des stocks, du moins leur maintien à un niveau de production souvent très inférieur au potentiel écologique du milieu.

Dans cet ordre d'idée, la pêche en lagune est un très bon modèle de ce que de telles contraintes peuvent donner comme résultats sur l'évolution de la pêche artisanale en règle générale. Nous constatons, en effet, que les différences énoncées dans de précédents articles entre pêche individuelle et pêche collective s'aggravent du fait que cette dernière, et elle seule, qui fournit l'essentiel des prises, est un instrument de production de type capitaliste, au contraire de la pêche individuelle.

Plus encore que l'importante hétérogénéité technique que recouvre le terme de pêche artisanale, la vraie différence entre les deux formes d'exploitation réside dans les mécanismes sociaux qui régissent leur emploi.

Contrairement aux pêcheurs individuels, les propriétaires de sennes, parce qu'ils visent à dégager une plus-value destinée à d'autres investissements spéculatifs, recherchent toujours le rendement maximum et, pour cela, exercent une pression de plus en plus forte sur les stocks. Ceci a pour conséquence dans un premier temps « d'exproprier » les autres pêcheurs, puis dans un second temps de s'approprier entièrement ces stocks.

Dans le cas de la pêche en lagune, on assiste au passage du bien villageois au bien anonyme non géré.

Dans les régions plus spécifiquement maritimes, si la notion d'expropriation géographique ne joue pas, ou joue moins, le résultat pour le pêcheur est le même, les phénomènes d'accaparement et de surexploitation du stock étant identiques. En effet, le pêcheur individuel subira partout les perturbations créées par la pêche collective et ceci aussi bien au niveau du stock disponible que de la commercialisation des captures.

On peut donc conclure que ces deux modes de pêche ne peuvent plus être étudiés conjointement, et surtout que les éventuelles réglementations proposées doivent l'être indépendamment pour chaque catégorie. Il y a, en effet, plus de points communs entre la pêche collective et la pêche « semi-industrielle » (petits senneurs, par exemple) qu'entre les deux types actuels de pêche artisanale, et ceci aussi bien au niveau des quantités capturées que de l'impact sur les stocks, des conséquences socio-économiques, des circuits de distributions ou des systèmes d'investissement et de profit. On peut d'ailleurs étendre cette conclusion à toutes les régions d'Afrique de l'Ouest que nous avons étudiées.

Références bibliographiques

- DURAND (J.R.), AMON KOTHAS (J.B.), ECOUTIN (J.M.), GERLOTTO (F.), HIE DARE (J.P.), LAE (R.), 1978. — Statistiques de pêche en lagune Ebrié - Années 1976-1977. *Doc. scient. Centre rech. océanogr. Abidjan.*
- GERLOTTO (F.), HEM (S.) et BRIET (R.), 1976. — Statistiques de pêche en lagune Ebrié - Année 1975. *Centre rech. océanogr. Abidjan, sér. Archives, 2 (1), déc. 1976.*
- GERLOTTO (F.) et STEQUERT (B.), 1978. — La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest - Caractéristiques générales. *La Pêche maritime, n° 1202, 278-285.*
- GERLOTTO (F.), MENSAH (M.A.) et STEQUERT (B.), 1979. — La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest - La pêche au Ghana. *La Pêche maritime, n° 1210, 26-32.*
- GERLOTTO (F.), STEQUERT (B.) et BRUGGE (W.J.), 1979. — La pêche maritime artisanale en Afrique de l'Ouest - La pêche au Sénégal. *La Pêche maritime, n° 1211, 98-109.*
- VERDEAUX (F.), 1979. — La pêche lagunaire en Côte d'Ivoire - Contexte sociologique et formes d'exploitation du milieu naturel. *Comm. Séminaire UNESCO sur les écosystèmes côtiers, Dakar, juin 1979.*